

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 9 décembre 2024

Présentation du budget 2025

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 6'853'800.-, après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 148'500.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2025 prévus à hauteur de CHF 47'796'000.-.

La Municipalité admet la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire (1.6 EPT) afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Administration communale. A cela s'ajoutent 3.7 EPT acceptés par voie de préavis.

Concernant les charges monétaires des biens, services et marchandises, il a été tenu compte de la manifestation « Festimixx » et de nouvelles charges faisant suite à l'acceptation de divers préavis (entre autres, l'instauration d'un Conseil des jeunes et la nouvelle politique pour l'activité physique et sportive). Les autres charges monétaires de fonctionnement ne se trouvant pas directement sous le contrôle de la Municipalité sont similaires au budget précédent, avec cependant une augmentation de charges liées à la Police de l'Ouest lausannois de près de CHF 0.5 million et des charges liées à la station d'épuration des eaux usées de près de CHF 0.5 million. Une bonne partie de ces augmentations est compensée par une diminution de charges liées au trafic régional et urbain de près de CHF 0.7 million.

Au vu de la faible marge d'autofinancement attendue en 2025, de nouveaux emprunts seront donc nécessaires pour financer les investissements à venir.

De plus, dans les années à venir, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) nécessitera un suivi rigoureux. En effet, celle-ci est incontestablement défavorable pour les communes à faible capacité financière qui devront dorénavant participer aux factures cantonales en francs par habitant alors que seule une partie des revenus fiscaux sera compensée par la redistribution des ressources.

La Municipalité n'entend pas pour autant freiner les investissements estimés en 2025 à CHF 47.7 millions (subventions et participations de tiers déduites). Il s'agit tant de projets d'importance cantonale (bus à haut niveau de service) que communale (réfection et rénovation du stade du Censuy, de la Salle de spectacles, du site scolaire Verdeaux-Pépinières-Saugiaz et du réseau d'évacuation et d'épuration des eaux) qui permettront une amélioration de l'infrastructure publique.

Dans un contexte inflationniste, la Municipalité va poursuivre en 2025 une politique budgétaire rigoureuse tout en garantissant le maintien et le développement des prestations proposées à la population.

Renseignements:

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77